



SUJETS



FOIRE DU LIVRE  
MOBILITÉ BRUXELLOISE  
RER



< Retour aux résultats de la recherche

Les vertus de la «dynamique des pôles» de compétitivité

MIS EN LIGNE LE 4/02/2016 À 08:54  PAR ERIC RENETTE

Les six pôles de compétitivité wallons suscitent la création de 16 % d'emplois en plus que la moyenne industrielle. Près de 1.000 entreprises wallonnes en sont membres aujourd'hui.

**L**a stratégie des pôles de compétitivité développée depuis 2005 par les gouvernements wallons successifs a permis la création de 12.000 emplois directs (les administrateurs de sociétés et les indépendants ne sont pas comptés). C'est l'estimation du consultant Jean-Louis Mentior, responsable d'une étude sur les six pôles d'excellence déterminés par la Région wallonne pour concentrer les efforts d'aides économiques mais aussi de recherche et développement. Avec un effet de levier et de réseautage recherché entre les membres des différents pôles (la logistique, l'aérien-spatial, la chimie verte/développement durable, la nutrition, la santé, le génie mécanique).

Globalement, les pôles rassemblent aujourd'hui plus de 1.000 membres (662 PME, 90 grandes entreprises, 300 laboratoires et centres de recherche) à travers 752 entreprises qui représentent 47 % de la valeur ajoutée dans l'économie wallonne (ce n'était « que » 37 % il y a deux ans). En dix ans d'existence, les entreprises de ces pôles ont augmenté en moyenne de 17 % le nombre de leurs emplois à temps plein (ETP), face à une moyenne générale de... 1 %. Ce sont ces 17 % qui représentent 12.000 emplois. Pour rappel, en 2014, un jury international d'évaluateurs indépendants avait estimé que les pôles ne créaient pas assez d'emplois, l'augmentation du nombre d'ETP se « limitant » à +10 %. Depuis lors, les pôles ont introduit 415 innovations (300 en 2014) et déposé 179 brevets (150 en 2014). L'actuel gouvernement a prévu d'injecter 340 millions dans les pôles d'ici 2019.

Pour Jean-Claude Marcourt, le ministre wallon de l'Economie, une des vertus de la stratégie des pôles a été de rassembler les gens et les entreprises, de les faire se rencontrer, dialoguer. Et d'oser revendiquer une « dynamique des pôles » et la fierté de s'affirmer comme région innovante «

*comme on l'était au XIXe siècle et jusque dans la deuxième moitié du XXe siècle, après une forme de passage à vide d'une trentaine d'années », résume le ministre. Et le succès de la stratégie peut être lié à deux éléments : la permanence d'intention (une manière de traduire le fait que c'est le même ministre, lui-même en l'occurrence, qui chapeaute le dossier depuis dix ans, ce qui est assez rare en politique) et l'appropriation par les acteurs de terrain (les pôles s'autorégulent, font eux-mêmes des projets de recherche...). Le succès se traduit aussi dans le fait qu'on retrouve les mêmes entreprises dans plusieurs pôles. Non pas parce qu'on en a fait des spécialistes de la chasse aux subsides : « Celui qui essaie d'entrer dans un pôle pour bénéficier d'effet d'aubaine, qu'il y renonce tout de suite. Le système impose de faire collaborer au moins deux entreprises (dont au moins une PME) et des centres de recherche, il faut se faire adouber par ses pairs. C'est un investissement en temps et financier qui réclame une véritable mobilisation. »*

### **Sur la même page**

Jeholet: «Nous avons notre destin en mains» (archive du 30/12/2015)

La Wallonie s'accroche à la Flandre, Bruxelles s'appauvrit (archive du 26/11/2015)